

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 29747 Numéro SIREN : 844 070 532 Nom ou dénomination : A K F PLOMBERIE SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2022 sous le numéro de dépôt 38353



20220383532021

DATE DEPOT : 22/04/2022

N° DE DEPOT : 38353

N° GESTION : 2018B29747

N° SIREN : 844070532

DENOMINATION : A K F PLOMBERIE SERVICES

ADRESSE : 266 avenue DAUMESNIL 75012 PARIS

MILLESIME : 2021

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS

844 070 532 RCS DE PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **AU 16 NOVEMBRE 2021**

(EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021)

L'an deux mille vingt et un
Et le seize novembre
A onze heures

25 AVR. 2022

Sous le N°

038353

Monsieur FILLIATREAU Kevin, demeurant au 77, rue Aristide Briand, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE,

Associé unique de la société A.K.F. PLOMBERIE SERVICES,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur FILLIATREAU Kevin, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2021, ainsi que les opérations dans ces comptes résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé la somme de 6.273 euros a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 14.184 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	14.184 euros
------------------------	--------------

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS	0 euros
-----------------------------	---------

Le solde :	14.184 euros
------------	--------------

En totalité au compte « report à nouveau » créditeur qui s'élève ainsi à	32.985 euros
---	--------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

L'associé unique déclare être informé que :

-depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant la paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis les trois dernières années ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 août 2018	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2019	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2020	0 dividende

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L- 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Versement d'une rémunération d'un montant de 24.500 euros brut sur l'exercice et la prise en charges des charges sociales en découlant.

L'associé a également bénéficié du remboursement, sur justificatif, de ses frais de représentation et de déplacement, engagé dans le cadre de son activité et du développement de celle-ci.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique et Président
FILLIATREAU Kevin

u.

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS

844 070 532 RCS DE PARIS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 NOVEMBRE 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

De l'exercice clos le 31 août 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à **14.184 euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 14.184 euros

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS 0 euros

Le solde : 14.184 euros

En totalité au compte « report à nouveau » créditeur
qui s'élève ainsi à 32.985 euros

Aucun dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

L'associé unique déclare être informé que:

-depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant la paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera

 **COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis les trois dernières années ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 août 2020	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2019	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2018	0 dividende

L'associé unique et Président
FILLIATREAU Kevin

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS

844 070 532 RCS DE PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

(EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021)

Monsieur FILLIATREAU Kevin, demurant au 77, rue Aristide Briand, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE, associé unique et Président de la société A.K.F. PLOMBERIE SERVICES, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 août 2021, le Chiffre d'affaires s'est élevé à 301.144 euros contre 118.924 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 18.021 euros, contre 13.134 euros au titre de l'exercice précédent.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :
Maintien et développement du chiffre d'affaires.

RESULTATS -AFFECTATION:

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.



Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 301.144 euros contre 118.924 euros.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 79.276 euros contre 44.873 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 125.944 euros contre 43.487 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1.019 euros contre 0 au titre de l'exercice précédent.

Le montant des salaires et traitement s'élève à 52.983 euros contre 17.019 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales se sont élevé à 12.727 euros contre 667 pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 18.021 euros contre 13.134 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -368 euros contre -0 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 17.653 euros contre 13.134 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

-d'un résultat exceptionnel de -400 euros contre -335 euros au titre de l'exercice précédent

-d'un impôt sur les sociétés de 3.069 euros contre 1.970 euros au titre de l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 14.184 euros contre un bénéfice de 10.829 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 août 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 91.936 euros contre 34.687 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 14.184 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	14.184 euros
------------------------	--------------

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS	0 euros
-----------------------------	---------

Le solde :	14.184 euros
------------	--------------

En totalité au compte « report à nouveau » créditeur qui s'élève ainsi à	32.985 euros
--	--------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 34.084 euros.

Aucun dividende au titre de l'exercice écoulé ne sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

KF

Il est indiqué que :

-depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant la paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 0 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis les trois dernières années ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 août 2018	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2019	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2020	0 dividende

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société a supporté la somme de 6.273 euros de dépenses non déductibles fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

KF

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L- 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

Les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Versement d'une rémunération d'un montant de 24.500 euros brut sur l'exercice et la prise en charges des charges sociales en découlant.

L'associé a également bénéficié du remboursement, sur justificatif, de ses frais de représentation et de déplacement, engagé dans le cadre de son activité et du développement de celle-ci.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer et d'entériner la rémunération du Président.

L'associé unique et Président
FILLIATREAU Kevin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kevin Filliatreau', with a large, sweeping flourish underneath.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2020 au 31/08/2021			Au 31/08/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 090	2 234	7 856	5 877
Autres immobilisations corporelles	39 958	12 078	27 880	9 160
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 207		4 207	
ACTIF IMMOBILISÉ	54 255	14 312	39 943	15 037
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	2 500		2 500	966
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	42 777		42 777	8 507
Autres	4 736		4 736	3 885
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	809		809	6 045
Charges constatées d'avance	1 171		1 171	247
ACTIF CIRCULANT	51 993		51 993	19 650
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	106 248	14 312	91 936	34 687

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/09/2020	Du 01/09/2019
	Au 31/08/2021	Au 31/08/2020
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 000	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	100	100
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	18 801	7 971
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 184	10 829
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	34 084	19 901
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	25 432	
- Financières diverses	2 774	127
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	9 556	3 800
- Fiscales et sociales	17 454	4 859
- Sur immobilisations et comptes rattachés		6 000
Autres dettes	2 636	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	57 852	14 786
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	91 936	34 687

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS
844 070 532 RCS DE PARIS

SIRET : 844 070 532 00016

APE : 4322 A

A N N E X E

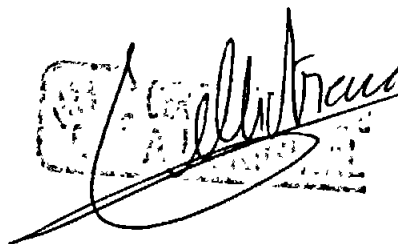
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 AOUT 2021** dont le total est de **91.936 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **301.144 Euros** et dégageant un **BENEFICE de 14.184 EUROS**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du :

1^{er} SEPTEMBRE 2020 au 31 AOUT 2021

Les notes (ou les tableaux) ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis, par la **Présidence**.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The signature appears to be 'G. Allouin'. The stamp is partially obscured by the signature.

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021 dont le total est de 91 936 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 14 184 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2017-03 de l'autorité des normes comptables (ANC), homologué par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2017 publié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, n'est pas comptabilisé en fin d'exercice, car elle est prise en charges par notre caisse de retraite du bâtiment, la PRO BTP.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	6 320		3 770
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport	7 500		28 000
- De bureau et informatique, mobilier	2 822		1 636
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 642		33 406
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			4 207
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			4 207
TOTAL GÉNÉRAL	16 642		37 614

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencet et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			10 090	
- Gales, agencet et aménagt. divers				
Matériel : - De transport			35 500	
- De bureau et informatique, mob.			4 458	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			50 048	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 207	
TOTAL			4 207	
TOTAL GÉNÉRAL			54 255	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	443	1 791		2 234
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	563	9 578		10 140
Matériel de bureau et informatique, mobilier	599	1 339		1 938
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 604	12 708		14 312
TOTAL GÉNÉRAL	1 604	12 708		14 312

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 207		4 207
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	42 777	42 777	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 064	3 064	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 672	1 672	
Charges constatées d'avance	1 171	1 171	
TOTAL	52 891	48 684	4 207
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	5 484	5 484		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 556	9 556		
Personnel et comptes rattachés	7 105	7 105		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 803	2 803		
Impôts sur les bénéfices	3 069	3 069		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 929	3 929		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	548	548		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 774	2 774		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	2 636	2 636		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	37 904	37 904		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 300			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 352			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	2 774			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		960
Dettes fiscales et sociales	1 718	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 636	
TOTAL	4 354	960

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		960.00
40810000 Fournisseurs factures non parvenues		960.00
Dettes fiscales et sociales	1 717.62	
42820000 Provisions congés payés	1 210.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	507.62	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 635.98	
46860000 Divers charges a payer	2 635.98	
TOTAL	4 353.60	960.00

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Charges : - D'exploitation	1 171	247
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	1 171	247

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1.00000	1 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	1 000	1.00000	1 000